

BAREME HONORAIRES ASL 2017

☞ A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE



- Honoraires de gérance : 7 % des encaissements
- Frais de clôture de dossier à la date anniversaire : 150,00 €
- Frais de clôture de dossier en cours de mandat : 150,00 € + 30,00 €/logement

Honoraires sur travaux

En cas travaux et de suivi de sinistre, hors responsabilité locative, des honoraires seront appliqués sur le montant des travaux :

Montant des travaux TTC	Honoraires
0 à 1000 €	0 €
1000 à 2500 €	100 €
2500 à 7000 €	200 €
> à 7000 €	3 %

COURRIER HORS GESTION COURANTE : 15,00 €

REPRESENTATION AUX ASSEMBLEES GENERALES DE COPROPRIETE : 150,00 €

DEPOT DE PLAINTE au commissariat de police ou à la gendarmerie : 25,00 €
(Hors responsabilité locative)

EXPERTISES

Présence de la Régie ou de son préposé aux expertises judiciaires ou d'assurance hors responsabilité locative : 25,00 €



☞ A LA CHARGE DU LOCATAIRE

- Impayé de loyer 10% de pénalité de retard OU 1ère pénalité de retard 0,00 €
Selon bail au maximum 2ème pénalité de retard 5,00 €
3ème pénalité de retard 10,00 €
- Remise dossier au contentieux Mise en demeure : Par ASL coût de l'envoi 4,88 €
Par huissier frais réels selon tarif en vigueur
- Frais de déplacement en cas d'absence au 1^{er} rendez-vous à état des lieux 30,00 €

☞ A PARTAGER A RAISON DE MOITIE CHACUN ENTRE LE PROPRIETAIRE ET LE LOCATAIRE

- Frais d'agence Logement 170,00 € : 85,00 €
- à la charge du locataire 85,00 €
- à la charge du propriétaire
- Frais d'agence Garage 80,00€ : 40,00 €
- à la charge du locataire 40,00 €
- à la charge du propriétaire
- Frais d'agence bail commercial 400 € : 200,00 €
- à la charge du locataire 200,00 €
- à la charge du propriétaire
- Dresse de bail pour locataire en place : 122,00 €
- Renouvellement de baux ou avenants : 92,00 €

☞ HONORAIRES DE TRANSACTION

De 0 à 30 000 €	→	10%
De 30 001 € à 60 000 €	→	8%
De 60 001 € à 110 000 €	→	6%
De 110 001 €	→	4%

☞ DIVERS

- Calcul de charges « Syndic » hors lot en gestion : 25,00 €
- Photocopie de documents (déjà fournis) : 30,00 €
- Pose d'affiches « à louer » : 30,00 €
- Demande de diagnostics (DPE, CREP, ERNT, certificat de surface) hors prix du prestataire : 25,00 €
- Conventonnement avec ou sans travaux pour le Borloo ancien 85,00 €/par logement
- Dossier Prime Région 200,00 €
- Annonce dans la presse selon tarif en vigueur non compris les frais d'agence
- Prorogation convention 45,00 €
- Autres prestations à définir à la commande.

☞ HONORAIRES D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE : De 3 à 6% selon montant des travaux